

SOCIÉTÉ

LE PROCUREUR RECADRE LES ENQUÊTEURS

Enquêtes guère bien diligentées, couacs à répétition : au cours d'une rencontre le week-end écoulé avec les Officiers de police judiciaire (OPJ), le procureur de la République près le tribunal de première instance de Libreville, Olivier N'Zahou, a rappelé les enquêteurs à leurs responsabilités.

Page 7

FAIT DIVERS

CHUL : VERS DES MESURES DE SÉCURITÉ PLUS STRICTES

Au lendemain de l'assassinat par injection létale d'un patient commis par une femme déguisée en interne, la directrice générale du CHUL, Dr Marie-Thérèse Vané, a voulu rassurer hier les usagers, promettant un renforcement drastique des dispositions sécuritaires.

Page 10

POLITIQUE

KEVAZINGO : LA PRÉSIDENTE VEUT DES "PEINES EXEMPLAIRES"



Dans un communiqué rendu public hier par son porte-parole, Ike Ngouoni Aila Oyouomi, la présidente de la République exige que la lumière soit faite autour de la disparition de 353 conteneurs de Kevazingo au port à bois d'Owendo et que "des peines exemplaires" soient infligées aux responsables.

Page 2

SOCIÉTÉ

LA CRÈCHE PLUTÔT QUE LA NOUNOU



C'est le mode de garde de leurs bouts de chou qui semble avoir les faveurs des parents. Les crèches en accueillent de plus en plus, au détriment de la nounou. C'est qu'elles offrent un cadre idéal à l'éveil de l'enfant, à sa socialisation et au développement de sa personnalité.

Page 7

FAIT DIVERS

ONZE ÉLÈVES BLESSÉS DANS L'ACCIDENT DE LEUR BUS



Un bus suburbain transportant de nombreux élèves, en majorité du lycée public de Diba-Diba, a fait une sortie de route hier matin, provoquée apparemment par une défaillance de son système de freinage. Bilan : onze blessés, transportés au CHU d'Owendo pour des soins.

Page 10

ECONOMIE

Setrag : la passerelle d'Akournam

Page 4

PORT-GENTIL

La route du nouveau port en voie de réhabilitation

Page 15

SPORTS

CMS-Pélican : pour qui la passe de deux ?

Page 12

n° 13018 - Mardi 14 Mai 2019

43e année - 24 Pages - 400 Fcfa



SONAPRESSE, BP 3849 Libreville-GABON. Rédaction : Tél. 01 73 58 60 - Fax : 01 73 58 63. Exploitation Publicité: Tél. 01 73 58 61 - Fax 01 73 58 62

Au palais de la présidence de la République LE BALLET DES DIPLOMATES



Après le doyen et le vice-doyen du corps diplomatique, l'Ivoirien Philippe Mangou et le Russe Dmitry Kourakov ("L'Union" du 10 mai), le président Ali Bongo Ondimba a reçu hier de nouveau ce dernier, en compagnie de ses collègues français, Philippe Autié et chinois Changchun Hu, ainsi que le chargé d'affaires des États-Unis, Sam Watson. Leurs pays étant tous membres du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (Onu). Ils se sont unanimement déclarés rassurés par l'état de santé de leur hôte avec lequel ils se sont entretenus "des dossiers d'ordre bilatéral, multilatéral et des questions d'intérêt commun".

Page 2

Pour moi quoi...

Alors là, le procureur de la République de Libreville n'arrête pas d'agiter le fouet. Il vient de rappler aux OPJ la ligne rouge à ne pas franchir dans l'exercice de leurs fonctions.

Il a raison, lui le patron des patrons de nos officiers de police judiciaire, que ce n'est pas parce que nos gens d'armes ont la redoutable mission de traquer voyous, malfaiteurs et criminels de tout poil qu'ils peuvent tout se permettre. Eux qui se prennent pour des Zorros tropicaux ne cessent de répandre la peur dans nos villages et nos mapanes, et de se révéler de véritables terreurs des étrangers. Le procureur leur a rappelé qu'ils font mal leur job et qu'il leur est désormais interdit de maintenir qui que ce soit au "gnouf" au-delà des limites prévues par la loi. Comme il leur a poliment indiqué, c'est lui le chef du parquet, et lui seul qui détermine les règles du jeu.

Comme dirait l'autre - que Dieu ait son âme -, c'est clair, net et précis...

Là, là, là, il faut porter notre pocureur en tipoye. Les abus, les dérapages et autres avaient atteint les sommets dans nos commissariats de police ou postes de gendarmerie, qu'on se demandait comment peut-on permettre à nos agents de traiter leurs semblables pires que des sous-hommes. C'est vrai que l'Éternel nous interdit le vol, le mensonge, le viol, l'atteinte à la dignité de l'autre, le crime, bref tout ce qui est blâmable comme contraire à la morale et à la vie communautaire, donc punissable. Mais, est-ce pour autant que le "justicier" doit se servir de la mission qui lui est dévolue pour brimer et écabouiller son prochain ? Alors, rectifiez-vous...

... Makaya